



Réunion publique du Conseil de quartier Rosa Parks-Macdonald
Jeudi 20 mai 2021



Réunion animée par Béatrice JACOBS,
déléguée du Maire pour le quartier Rosa Parks - Macdonald

Ordre du jour

- Présentation du projet d'îlot fertile
- Présentation de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur
- Présentation de la concertation sur les Conseils de quartier nouvelle génération

En présence de :

- François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement
 - Roger MADEC, Conseiller spécial auprès du Maire du 19^e chargé de l'aménagement, de la Petite Ceinture, de la biodiversité et de la condition animale
 - Olivier WANG, adjoint au Maire du 19^e chargé des entreprises, de l'emploi, de l'innovation et de l'attractivité
 - Andrea FUCHS, adjointe au Maire du 19^e chargée de la participation citoyenne et des Conseils de quartier, de l'égalité femmes hommes, des droits humains et de la lutte contre les discriminations
-

1. Introduction

Béatrice JACOBS, déléguée du Maire pour le quartier Rosa Parks

Nous sommes ravi.es de vous retrouver pour une nouvelle réunion publique du Conseil de quartier Rosa Parks, qui ne s'est pas réuni en former plénière depuis longtemps. Nous sommes obligés à cause de la crise sanitaire de la faire en distanciel, mais il nous semblait important de pouvoir vous présenter les projets à venir sur le quartier.

Au-delà de ce qui va être abordé dans l'ordre du jour, plusieurs points positifs sont à souligner :

- L'évacuation du tunnel sous la voie ferrée, jusqu'ici occupé par des usager.es de drogues ;
- Le réaménagement des espaces verts devant la rue Cesaria Evora, suite aux demandes des habitant.es ;
- La délocalisation des distributions alimentaires jusqu'ici installée devant CAP 18 ;
- L'installation de nouvelles poubelles dans le quartier.

Cela étant, il reste évidemment des choses à construire ensemble !

2. Présentation du projet d'îlot fertile

En présence de Roger MADEC, Conseiller spécial auprès du Maire du 19^e chargé de l'aménagement, de la Petite Ceinture, de la biodiversité et de la condition animale, et de l'équipe projet de Linkcity

L'îlot fertile est actuellement en cours de construction sur le triangle Eole-Evangile, entre la rue d'Aubervilliers et la gare Rosa-Parks. Ce projet est issu de l'appel à projet « Réinventer Paris » et structuré autour de plusieurs axes majeurs : réduire les émissions en CO₂ à la construction et à l'usage, donner une place centrale à la nature et être ouvert sur le quartier.

À tous les niveaux du projet l'ambition est d'installer des espaces verts : jardin public, terrasses plantées avec des potagers partagés et toitures végétalisées. Par ailleurs, l'engagement zéro carbone du projet se décline à la fois lors de la construction et de l'exploitation, à travers des dispositifs de récupération d'énergie, une isolation thermique performante grâce à la pierre, l'installation de panneaux photovoltaïques et un suivi précis des consommations d'énergie.

L'ensemble accueillera par ailleurs des activités diversifiées : logements et logements sociaux, résidences étudiante et de jeunes travailleurs, hôtel, auberge de jeunesse, complexe sportif, commerces, base logistique et bureaux.

Cette diversification permettra au projet de s'ouvrir sur le quartier, en particulier grâce à deux équipements :

- un centre sportif de 3 500 m² géré par l'UCPA, proposant des activités sportives diversifiées ;
- Un « living lab » géré par l'association Dédale, qui proposera des activités d'animation sociale à destination de l'ensemble des habitant.es du quartier ainsi qu'un accompagnement à la réalisation de projets.

Calendrier

Après un démarrage des travaux en août 2019, la livraison des bâtiments devrait avoir lieu de manière échelonnée : les bureaux de la zone sud seront terminés dès la fin 2021, et l'ensemble du projet sera livré en 2022.



3. Présentation de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur

En présence d'Olivier WANG, adjoint au Maire du 19^e chargé des entreprises, de l'emploi, de l'innovation et de l'attractivité, et de l'association Projets-19

L'association Projets-19 porte sur le quartier une candidature pour l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur.

Cette expérimentation vise, à travers la mobilisation de toutes les forces vives du quartier (habitant.es, associations, pouvoirs publics, entreprises, etc.), à accompagner les personnes chômeuses de longue durée vers un retour à l'emploi.

Le quartier Rosa-Parks a été choisi dès 2018, pour trois raisons principales :

- Le quartier compte environ 650 chômeurs de longue durée ;
- Le tissu économique est dense ;
- Le quartier a davantage besoin d'une vie de quartier, d'aménagements, ce qui permettra au projet de bien s'implanter sur le territoire.

L'accompagnement des personnes sans emploi se fait à partir du postulat suivant : plutôt que de verser des indemnités chômage de manière individuelle, la Sécurité sociale finance de manière équivalente **une Entreprise à But d'Emploi (EBE)**. Cette EBE embauche alors les personnes sans emploi en CDI.

La nature des emplois est déterminée par un croisement de plusieurs facteurs :

- Ce que les personnes sans emploi embauchées peuvent faire (compétences) ;
- Ce que les personnes sans emploi embauchées souhaitent faire ;
- Les services qui manquent au quartier, l'Entreprise à But d'Emploi ayant pour objectif de s'insérer dans le tissu économique local, sans faire concurrence aux entreprises existantes et en palliant un manque identifié (de commerces, de services, etc.).

La candidature devrait être présentée en septembre. Un certain nombre de prérequis sont nécessaires pour constituer le dossier :

- Avoir identifié et travaillé avec des personnes chômeuses de longue durée du quartier : Projets-19 a eu l'occasion d'organiser des réunions de travail avec les personnes sans emploi intéressées ;
- Avoir identifié des locaux, monté un modèle financier soutenable : ces deux points sont en cours de travail ;
- Avoir commencé la mobilisation des forces vives du quartier : plusieurs réunions et ateliers de travail ont déjà eu lieu sur différentes thématiques, notamment la mobilisation.

Parmi les secteurs d'activité potentiels, plusieurs ont été déjà identifiés grâce aux différents ateliers de travail :

- Service aux habitant.es ;
- Économie circulaire ;
- Alimentation en circuit court.

La suite des ateliers ainsi qu'un questionnaire permettront de définir de manière plus précise les attentes et les besoins des habitant.es, des entreprises et des salarié.es du quartier.

Pour plus d'informations et répondre au questionnaire, rendez-vous sur le site de [Projets-19](#).

4. Point d'étape : concertation sur les Conseils de quartier nouvelle génération

En présence d'Andrea FUCHS, adjointe au Maire du 19^e chargée de la participation citoyenne et des Conseils de quartier, de l'égalité femmes hommes, des droits humains et de la lutte contre les discriminations

Les Conseils de quartier existent depuis près de 25 ans dans le 19^{ème}, avant même que la loi Vaillant du 27 février 2002 ne les rendent obligatoires dans les communes de plus de 80.000 habitants, et sont aujourd'hui des instances particulièrement identifiées par les habitant.e.s.

Si leur rôle et leur fonctionnement ont régulièrement évolué, nous voulons qu'ils répondent mieux aux attentes des habitant.e.s qui souhaitent être davantage acteur.trice.s de la construction de leur quartier, des politiques publiques qui les concernent, et qui souhaitent le faire à leur rythme.

Les Conseils de quartier « nouvelle génération » ont pour ambition de devenir des instances centrales de la participation citoyenne dans le 19^e arrondissement, avec trois grands objectifs :

- Mieux adapter leur fonctionnement aux rythmes et disponibilités de chacun.e, en permettant de s'engager de manière souple et ponctuelle ;
- Diversifier les publics afin de rendre les Conseils de quartier représentatifs de la diversité de la population du 19^e arrondissement ;
- Travailler sur des projets et des réalisations concrètes.

C'est pourquoi, le Maire a souhaité lancer une grande concertation dont l'objectif final est de rédiger ensemble la nouvelle charte des Conseils de quartier, qui définira précisément leur rôle, leur fonctionnement et leur modèle de gouvernance.

Cette concertation se décline en plusieurs phases :

➤ **Remontée d'informations** (octobre 2020 – juin 2021) : cette phase vise à faire connaître largement la concertation et à effectuer une première remontée d'informations, de propositions et d'idées quant aux points forts et pistes d'améliorations du fonctionnement actuel des Conseils de quartier. **Cette phase se réalise principalement par le biais de la plateforme [idee.paris](#), qui vous permettra de proposer vos idées, voter et commenter celles des autres.**

La plateforme est simple d'utilisation. Avant de déposer une proposition, vous devez simplement vous connecter en cliquant sur l'onglet « connexion » en haut à droite. Si vous ne disposez pas encore de session sur [idee.paris](#), vous n'aurez qu'à cliquer sur le même onglet « connexion » puis sur « je crée mon compte ». Nous vous invitons à utiliser le moteur de recherche Google Chrome ou Firefox pour ne pas rencontrer de difficulté au moment de la connexion. À noter : une seule idée par proposition déposée (selon

les différentes thématiques proposées) mais vous pouvez déposer autant de propositions que vous le souhaitez !

➤ **Temps d'échanges et ateliers de travail (juin 2021 – septembre 2021)** : la seconde phase consistera à définir concrètement le rôle et le fonctionnement du Conseil de quartier (modèle de gouvernance, animation, format des rencontres, canaux de communication, moyens alloués, mobilisation, etc.) afin d'aboutir à une nouvelle charte des Conseils de quartier.

À partir de juin, des ateliers seront organisés avec différents publics (associations, commerçant.es, jeunes, etc.). Ces ateliers ciblés permettront de recueillir des idées supplémentaires.

En parallèle de ces ateliers, un groupe de travail sera constitué et aura pour objectif de travailler sur la nouvelle charte des Conseils de quartier, le point d'aboutissement de la concertation, en reprenant toutes les idées qui auront été formulées. Ce groupe de travail est prévu pour se réunir 3 fois entre juin et septembre.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr
Facebook : [Conseils de quartier du 19^e](#)
Twitter : [monquartier19](#)

